

CONVOCAATION

Conformément aux articles 11 et suivants des Statuts, vous êtes convoqués à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 22 juin 2010 à 18h45

Restaurant LA CASA ITALIA

Route de Veyrier 32

1227 CAROUGE

La présente convocation concerne tous les clubs genevois, les représentants des Commissions, les membres du CD.

Le droit de vote s'exerce par le Président du club ou un membre délégué muni d'une procuration.

Les clubs qui ne sont pas représentés à l'Assemblée Générale seront amendés de Fr. 250.-, conformément à l'article 11.2 de nos statuts.

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour, la liste des candidats et le bulletin d'inscription au repas.

Pour l'ACGBA :

Michel BENDAYAN
Président Central